

TRAVAIL À DISTANCE

Le cadre des futures négociations est clair

LES THÉMATIQUES DES NÉGOCIATIONS SONT FIGÉES

Les acteurs de la négociation ont convenu de traiter :

- Le nouveau modèle de travail.
- Les conditions de télétravail.
- Le droit à la déconnexion.
- L'organisation du temps de travail.
- L'organisation des nouveaux espaces de travail.
- L'accompagnement du changement.

Les établissements qui seront concernés par ces négociations sont ceux de Renault sas ainsi que la filiale Renault Digital.

À l'issue des négociations, si elles aboutissent à un nouvel accord, celui-ci devra faire référence dans l'ensemble du Groupe.



UN TOUR D'HORIZON AVANT DE NÉGOCIER

Organisations syndicales et Direction ont échangé autour d'analyses sociétales, d'enquêtes auprès des salariés ainsi que des difficultés rencontrées durant le télétravail contraint. Les thèmes retenus devront être formalisés dans un Accord de Méthode avant le 30 mars, date de début des négociations.

LA CFE-CGC A POSÉ SES BASES DE REVENDICATIONS !

Fort de sa connaissance du dossier au niveau national la CFE-CGC a clairement exprimé vos principales attentes, dont :

- Le télétravail au volontariat du salarié.
- Les équipements ergonomiques.
- Le partage équitable des économies à réaliser en réduisant les implantations immobilières.

La CFE-CGC défendra les intérêts des salariés. Suivez la négociation sur notre application smartphone !

Contact

CFE CGC GUYANCOURT
API : FR TCR LOG 0 56
Mail : cfegcgtechno@gmail.com



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI
www.technocentre-cfegc.fr

